

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier Local des Collectivités de Côte-d'Or

Séance du jeudi 30 janvier 2025

Président : Monsieur Rémi DETANG
Secrétaire de séance : Madame Céline TONOT

Convocation envoyée le 23/01/2025

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 15
Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents participant au vote : 12
Nombre de procuration : 1

SCRUTIN :

POUR : 13

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres Présents :

M. Philippe BELLEVILLE
M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS
M. Rémi DETANG
M. Jean-François DODET
M. Thierry FALCONNET
M. Dominique GRIMPRET
M. Antoine HOAREAU
Mme Danielle JUBAN
Mme Dominique MARTIN-GENDRE
Mme Lydie PFANDER-MENY
Mme Céline TONOT

Membres Absents :

M. Jean-Claude GIRARD
M. François REBSAMEN (pouvoir à M. Rémi Détang)
M. Guillaume RUET

OBJET : **AFFAIRES GENERALES**

Délégation d'attribution du Conseil d'Administration à la Directrice – Rapport des délégations

Il est rappelé que par délibération du 22 décembre 2020, le Conseil d'Administration a décidé, conformément aux dispositions légales, de déléguer à la Directrice l'exercice des droits de priorité et de préemption, dont l'EPFL est titulaire ou délégataire.

Il doit être rendu compte de l'exercice de cette délégation lors de chaque séance du Conseil d'Administration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Après en avoir délibéré

DECIDE

- **de prendre acte** des décisions prises par la Directrice de l'EPFL des Collectivités de Côte d'Or dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie par délibération du Conseil d'Administration du 22 décembre 2020, telles que listées en annexe.

Signature numérique le 31/01/2025
de Céline TONOT
Secrétaire de séance



Signature numérique le 31/01/2025
de Rémi DETANG
Président de l'EPFL



**Arrêté de clôture anticipée de comptes à terme
intervenu dans le cadre de la délégation à la Directrice**

- Arrêté n°2024-030 du 1^{er} octobre 2024 – Montant 518 000 €
- Arrêté n°2024-031 du 1^{er} octobre 2024 – Montant 430 000 €

**Arrêtés de placements de trésorerie,
intervenus dans le cadre de la délégation à la Directrice**

- Arrêté n°2024-032 du 1^{er} octobre 2024 – Montant 518 000 €
- Arrêté n°2024-033 du 1^{er} octobre 2024 – Montant 430 000 €
- Arrêté n°2024-035 du 19 décembre 2024 – Montant 525 000 €
- Arrêté n°2024-036 du 20 décembre 2024 – Montant 608 000 €

